



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14665
31 août 1981
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 28 AOUT 1981 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA CHINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration
faite le 28 août 1981 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire de Chine.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer cette déclaration
comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) LING Qing

Annexe

Déclaration faite le 28 août 1981 par le porte-parole du Ministère
des affaires étrangères de la République populaire de Chine

Le 23 août 1981, le régime raciste sud-africain, sous prétexte de "poursuivre" les forces armées du peuple namibien, a envoyé ouvertement un grand nombre de soldats pour lancer une invasion militaire massive contre la République populaire d'Angola. C'est là un autre crime grave commis par les autorités sud-africaines contre les peuples d'Angola et de Namibie ainsi qu'une nouvelle et sérieuse menace à la paix et à la stabilité en Afrique australe. Le Gouvernement et le peuple chinois le condamnent énergiquement.

Cet acte des autorités sud-africaines non seulement constitue une agression flagrante contre l'Angola, mais vise aussi à empêcher les pays et les peuples africains d'appuyer la juste lutte du peuple namibien et à faire obstacle au processus d'accession à l'indépendance de la Namibie. Telle une sauterelle qui essaierait d'arrêter un chariot, les autorités sud-africaines sont décidées à se faire l'ennemi du peuple africain tout entier. Mais aucune force au monde ne saurait endiguer l'irrésistible marche historique vers l'indépendance de tout le continent africain.

Nous exigeons que les autorités sud-africaines retirent immédiatement leurs troupes d'agression de l'Angola. La communauté internationale doit déployer des efforts concertés pour arrêter l'agression sud-africaine. Comme toujours, nous appuierons fermement l'Angola et les autres Etats de première ligne dans la juste lutte d'opposition qu'ils mènent contre l'invasion armée de l'Afrique du Sud pour sauvegarder leur souveraineté et leur intégrité territoriale, et notre soutien indéfectible est acquis au peuple namibien dans sa juste lutte contre l'occupation illégale de l'Afrique du Sud et pour l'indépendance et la liberté.
